Les grèves de 1909

Lettres adressées à Epernay pendant la grève des postes de mai 1909

par Alain Jacquart et Bruno Melin

En consultant dernièrement « les estampilles postales françaises du XX° siècle » de Stéphane STOWSKI édité chez Yvert et Tellier en 1933, à la rubrique Estampilles de Grèves de postiers, je me suis aperçu que je possédais depuis une quinzaine d'années la plupart des pièces décrites.

Cette rubrique avait été faite en collaboration avec Francis DOÉ, philatéliste bien connu dans la région et qui, de plus, a habité plusieurs années à Epernay.

En effet, la plupart des pièces décrites sont à destination d'Epernay.

Une petite note de DOÉ trouvée avec les lettres précise :

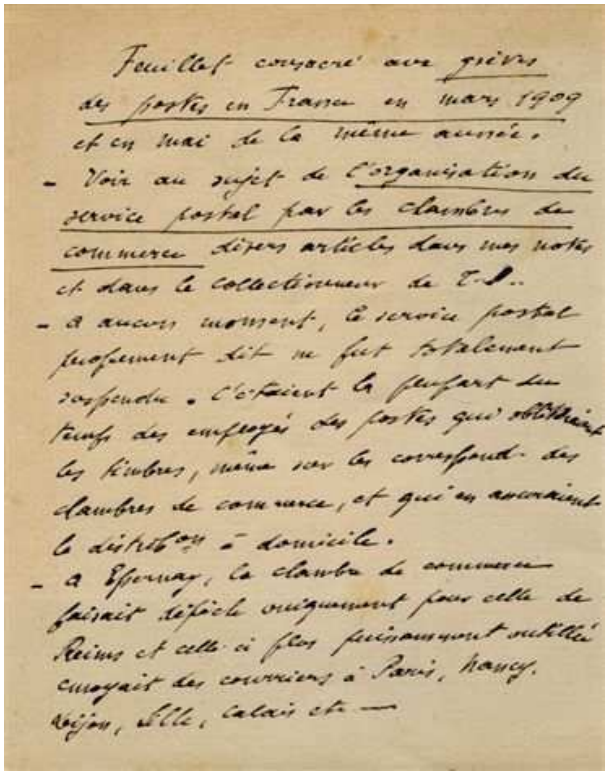

Feuillet consacré aux grèves des postes en France en mars 1909 et en mai de la même année.

- Voir au sujet de l'organisation du service postal par les chambres de commerce divers articles dans mes notes et dans le collectionneur de T.S..
- A aucun moment, le service postal proprement dit ne fut totalement suspendu. C'étaient la plupart du temps des employés des postes qui oblitéraient les timbres, même sur les correspond. des chambres de commerce, et qui en assuraient la distribon à domicile.
- A Epernay, la chambre de commerce faisait dépêche uniquement pour celle de Reims et celle-ci plus puissamment outillée envoyait des courriers à Paris, Nancy, Dijon, Lille, Calais etc —

« A aucun moment le service postal proprement dit ne fut totalement suspendu. C'étaient la plupart du temps des employés des Postes qui oblitéraient les timbres, même sur les correspondances des Chambres de Commerce et qui en assuraient la distribution à domicile

A Epernay, la Chambre de Commerce faisait dépêche uniquement pour celle de Reims, et celle-ci plus puissamment outillée envoyait les courriers à Paris, Nancy, Dijon, Lille, Calais, etc … »

Historique :

(extrait de « Le patrimoine de la Poste », Flohic Editions 1996)

Première grève générale des P et T

Après l'arrivée de Simyan au sous-secrétariat d 'État des P et T, le malaise s'accroît chez les sous-agents. Ce partisan de la productivité engage en effet une politique vexatoire d'économie de bouts de chandelle, comme par exemple, la réduction de l'indemnité de bicyclette pour les facteurs. Un projet de réforme du mode d'avancement du personnel, qui tend à le rendre moins rapide, déclenche une grève le 15 mars, au central télégraphique de la rue de grenelle à Paris. Le soir, un grand meeting rassemble 6000 postiers au Tivoly-Vaux-Hall, sous la présidence de Raoul Monbrand, rédacteur à l'administration centrale. Divers orateurs prennent la parole, dont Frédéric Subra, qui représente les ambulants. Militant de vieille date, puisqu'il avait été le fondateur de l'Association générale des agents en 1900, il en est

resté un des dirigeants. Le lendemain, c'est la grève générale, très suivie à Paris. Les femmes y participent activement : le 17 mars, 800 employées sont en grève au central téléphonique Gutenberg.

Les pourparlers s'engagent

Le dimanche 21 mars, le ministre de tutelle des P et T, Louis Barthou, reçoit une délégation des grévistes. Georges Clémenceau lui-même intervient dans les discussions l'après-midi. Le débat commencé à la Chambre le 19 continue le lundi matin. Georges Clémenceau y fait montre de paternalisme, affirmant qu'il ne révoquera personne « ne tenant pas à priver des gens du pain de leur famille »… La reprise du travail est votée par les grévistes le 23 mars.

La revanche de Clémenceau

Contrairement à l'attente des grévistes, Simyan reste au gouvernement et Clémenceau oblige l'Administration à pratiquer une politique de répression. Le conseil de discipline prononce 7 révocations début mai, dont celle du rédacteur Monbrand. 14 autres sont en préparation. Le 11 mai, une nouvelle grève est décidée en réponse à ces provocations. Et les soldats reprennent le chemin des bureaux de poste, non d'ailleurs pour participer au travail, mais pour permettre aux non-grévistes de travailler…. Effectivement, ce deuxième temps de grève est moins suivi que le premier. Le gouvernement peut alors considérer les agents qui prolongent la grève comme des trublions, et, le 12 mai, le Conseil des ministres révoque immédiatement 228 postiers. Pour limiter les réactions, la troupe est envoyée partout…

Appel des grévistes à l'opinion publique

Les grévistes qui voient leur mouvement s'effriter, sentent que l'opinion ne leur est pas favorable. Ils éditent une affiche qui développe leurs arguments accusant Simyan de tous leurs maux. Le gouvernement implacable continue sa politique répressive et prononce, le 15 mai 313 révocations.

Eugène-Charles Vallet

Entré à la poste en 1901, Vallet est ambulant sur le « Paris à Tours 2e ». En 1906, lors des premières grèves, il est révoqué, puis réintégré sur une autre ligne d'ambulant « Paris à Niort 2e ». A côté de Monbrand et Subra, il a pris une part active aux deux grèves de 1909. Au conseil de discipline qui lui demande des explications, avant de le révoquer à nouveau, il répond : « Vous êtes les complices d'un gouvernement de renégats. Vous jetez à la rue des malheureux qui n'ont commis aucun délit. En cette circonstance, je suis le porte-parole de mes camarades. Je traduis leur indignation. Vous n'êtes pas des juges, mais des laquais. » Ce sont au total 805 révocations qui seront prononcées. La grève s'arrête le 21 mai. Les postiers sont battus.

Estampilles de grèves de postiers :

(Les estampilles postales françaises au XXe siècle par Stéphane Strowski – Edition Yvert & Cie 1933)

En 1909, par deux fois, le personnel des postes s'est mis en grève, paralysant momentanément le transit postal ; l'événement s'est produit en Mars et Mai. L'alerte fut chaude, surtout la première fois, parce qu'elle prit au dépourvu aussi bien le gouvernement que les particuliers. Par la gêne que cette suspension, collective et concertée, du trafic, apporta dans tous les compartiments de la vie nationale, on put mesurer l'importance d'une fonction comme celle-là.

Le premier moment de stupeur passé, on s'organisa. L'armée prêta naturellement ses hommes ; les journaux illustrés de l'époque ont reproduit, sous ses aspects les plus pittoresques, cette manipulation très inexpérimentée des objets de correspondances par les soldats. Le retard fut considérable et l'amoncellement des lettres, imprimés, paquets, en souffrance fit ressembler le hall de certains grands bureaux à un paysage de petites montagnes.

…

Le lever de rideau de Mars se laisse reconnaître après coup, me dit M. Doé, par l'écart exorbitant entre la date des estampilles de départ et celles d'arrivée. Une lettre est timbrée, au départ de Paris, du 19 Mars ; l'arrivée à Epernay est datée du 24. En temps ordinaire, le trajet a lieu dans la même journée ; ce délai supplémentaire de quatre jours est significatif.

Mais il y a parfois des signes plus certains. Les entreprises particulières qui suppléèrent à la carence involontaire de l'Administration des Postes ont parfois marqué les correspondances expédiées

par elles du cachet-tampon de leurs propres services. Elles ont oblitéré de ce cachet le timbre-poste de l'enveloppe ou de la carte. L'oblitération a été apposée tantôt au départ, tantôt à l'arrivée. Les pièces qui en sont revêtues ne sont pas communes.

…

Ainsi les initiatives privées étaient en voie d'assurer le service, au moins dans les grandes villes, lorsque ce premier essai de grève fut abandonné par les postiers. C'était une première leçon ; grâce à elle, la nouvelle et plus sérieuse manifestation du mois de Mai ne prit pas les intéressés entièrement au dépourvu : on sut mieux se débrouiller, mettre à profit l'initiative de certains organismes, comme les Chambres de Commerce, ou celle des particuliers, voire des propriétaires de pigeons voyageurs, d'automobiles, etc … Le désordre fut grand, le retard aussi, mais enfin il n'y eut pas de désarroi.

Comme c'était le commerce qui souffrait le plus de cet état de choses, on se préoccupa surtout de la transmission des correspondances commerciales. Les Chambres de Commerce prirent en main le service et l'assurèrent. Elles recrutèrent et formèrent un personnel de fortune pour effectuer les opérations postales ; elles utilisèrent certains cachets, ceux-là précisément qui donnent leur intérêt aux lettres, transitant pendant cette période difficile. Ce que l'on trouve en effet, dans les collections, sous la rubrique de grève, ce sont surtout des lettres commerciales, ayant bénéficié de ces services, spécialement créés pour elles.

A Paris, la Chambre de Commerce installa un bureau de tri, place de la Bourse, et l'administration des Postes lui prêta ses cachets oblitérants, en particulier le cachet PARIS-DÉPART, de l'Hôtel des Postes. C'est pourquoi le plus grand nombre des plis porte sur le timbre une oblitération parisienne normale. Mais d'autres mentions, du plus haut intérêt pour nous, viennent révéler le mode de transmission de ces correspondances ; expédiées par les courriers, que les Chambres de Commerce ont établis, elles portent l'indication de ces Chambres.

Souvent l'indication est manuscrite. M. Doé a vu une lettre de Paris à Troyes, présentant la mention manuscrite : *Chambre de Commerce Troyes* ; d'autres lettres, de Paris à Epernay, avec l'annotation manuscrite, *Chambre de Reims*. Cette annotation est soit au crayon bleu, soit à l'encre noire, soit à l'encre rouge. Parfois c'est l'expéditeur lui-même qui indique le mode d'expédition : *aux soins de la Chambre de Commerce de Troyes*.

Mais les marques les plus fréquentes sont estampillées. Naturellement ces estampilles affectent les formes les plus diverses. En voici une dont je dois encore la communication à l'obligeance de M. Doé, ainsi que celles qui vont suivre. On la trouve sur des plis, soit en provenance, soit à destination d'Epernay. Elle est imprimée en violet, au recto de la lettre :

A Chalons-sur-Marne, on se sert d'un cachet circulaire, qui porte dans le haut de la couronne *Chambre de Commerce*, et dans le bas, *Chalons-sur-Marne* ; au centre, un caducée**).**

Ailleurs c'est un type passe-partout, CHAMBRE DE COMMERCE, en capitales droites sur deux lignes ; on y a ajouté *Reims* à la main.

Une estampille très curieuse, d'origine parisienne, associe la Chambre de Paris à celles de province, sur lesquelles elle fait dépêche ; elle laisse une place libre pour le nom de cette dernière. C'est un grand rectangle de cinq lignes :

On l'a vue avec le mot *Reims*, manuscrit. Et comme si toutes ces indications n'étaient pas suffisantes, le pli, ainsi frappé au recto, a reçu encore au verso une autre estampille, celle-là sur trois lignes :

Il n'est pas douteux que ces deux cachets n'aient été confectionnés à l'occasion de la grève des postiers.

…

Toutes les lettres précédentes ont été affranchies avec les timbres-poste en cours, et ces timbres ont été annulés soit avec les cachets oblitérants ordinaires de la poste, soit par des traits à la plume ou au

crayon. Ces derniers affectent les formes les plus diverses, suivant le degré de rapidité, l'état d'énervement, les habitudes ou la fantaisie du personnel annulant.

On vient de voir que l'oblitération est souvent faite sur le timbre avec le cachet de fortune de la Chambre de Commerce ; ce sont naturellement les pièces les plus rares. Ajoutons Le Havre à la liste précédente ; le timbre-poste y est annulé par un grand rectangle qui mentionne l'organisme, *Chambre de Commerce du Havre*, et dont le centre est occupé par un autre rectangle, un peu plus étroit avec la date, par exemple *15 Mai 1909*.

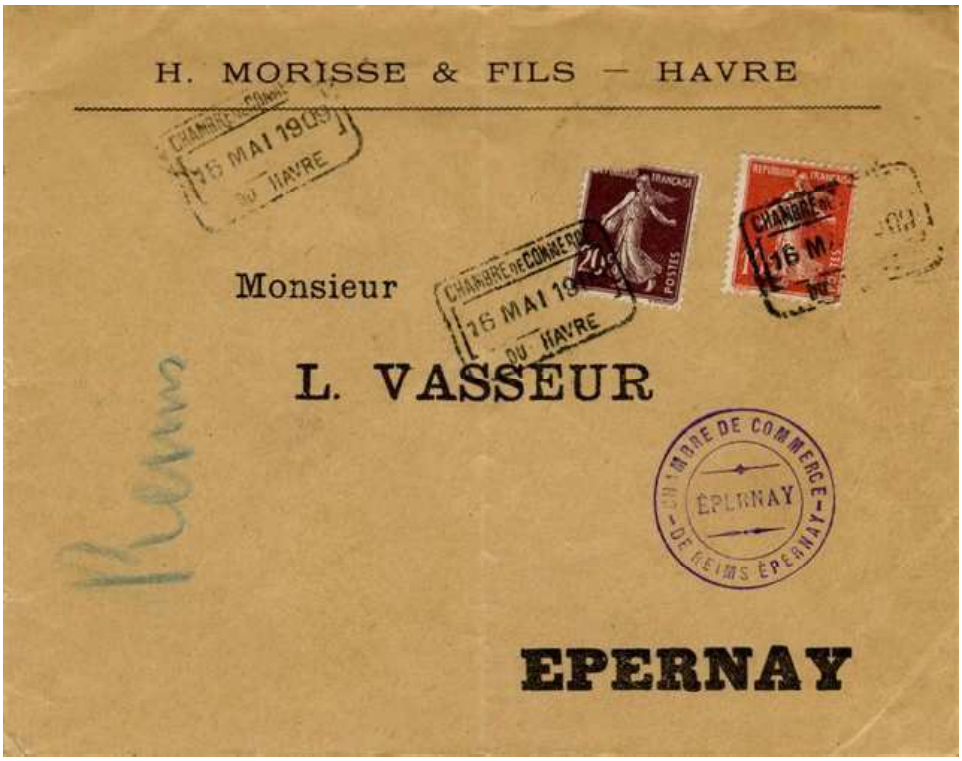

ou encore celle de Roubaix à destination de Reims :

Annexe 1 :

A Amiens la question a été résolue d'une autre façon : le Préfet, le directeur des Postes et le président de la Chambre de Commerce se sont mis d'accord pour créer un timbre spécial de 10 centimes. Ils y étaient autorisés par le texte de l'instruction ministérielle, qui comprenait ces mots : "par tous les moyens". Celui qu'ils ont choisi leur a paru répondre le mieux aux besoins du moment et aux exigences de la comptabilité.

Tous les collectionneurs de timbres connaissent, même sans être spécialistes de France, le timbre de grève de la Chambre de Commerce d'Amiens, émission des plus régulières, comme on peut s'en convaincre par la lecture des documents officiels, qui ont entouré sa naissance, et par-dessus le marché, émission d'une réelle utilité, ce que l'on ne saurait dire de toutes les émissions contemporaines. Sur les lettres, ce timbre s'adjoint au timbre-poste de 10 c. qu'il ne remplace pas. Il représente une surtaxe de 10 c. pour la rétribution du service, assuré par la Chambre de Commerce. Il a eu cours du 12 au 19 Mai.

oooOOOooo

Annexe 2 :

Doé, Francis

Né le 17 février 1866 à Troyes (Aube).
Décédé le 25 juillet 1936.
Vice-président de l'Académie de Philatélie.
(1er titulaire du siège n°4 du 19 décembre 1928 au 25 juillet 1936).
Inspecteur des Eaux et des Forêts et commandant pendant la première guerre mondiale
Ecrivit dès 1900 un catalogue des estampilles françaises.

sources :
académie de philatélie
B. Sinais – 57ème VO (mars 2005)

Annexe 3 :

Les Grèves des postes en 1909

Nous publions des dessins humoristiques parus dans l'hebdomadaire « Le Rire » le 27 mars 1909, qui illustrent les évènements causés par le conflit opposant les grévistes des Postes au gouvernement.

LA GRÈVE DES POSTIERS

M. SIMYAN. — Prenez exemple sur moi, messieurs; voici, je pense, pas mal de temps que j'occupe cette place : ai-je demandé un sou d'augmentation ?

POUR MM. LES REVUISTES

— Pourquoi un facteur jovial ressemble-t-il à un apothicaire?
— Parce qu'il est employé aux Postes et rieur.

LA GRÈVE DES POSTES

AVANT L'ORAGE. — Mauvais signe, quand madame P. T. T. se croise les bras sans bouger, cela veut dire qu'elle s'agite, que les ambulants vont s'asseoir et les sédentaires se lever comme un seul homme.

EXPLICATIONS DU GROS BONNET. — Vous devriez savoir, mesdames, que si nos supérieurs hiérarchiques vous engueulent, ce n'est ni malveillance, ni manque de civilité..., c'est de la franchisse postale.

Toujours dans cette édition du « Rire », l'actualité a été narrée en quatrain par Henri Second:

Il y a postes et postes

Ivrogne qu'agent ramassa:
- « Au poste, et plus vite que ça! »
- « Tiens, murmura-t-il, comme en rêve,
« J'croyais qu'les post's étaient en grève! »

Et dans les « échos du Rire », l'actualité étaient ainsi commentée:

-C'est effrayant, les progrès de l'esprit révolutionnaire! Jusqu'aux facteurs, les plus pacifiques des hommes, qui se mettent en grève.
-Qu'est-ce que vous me chantez là, avec votre esprit révolutionnaire? Ces braves gens demandaient au contraire à M. Simyan le retour à l'ancien régime.

*
* *

L'éloquence de la grève.
… Certes, nous ne descendrons pas dans la rue, et nous ne prendrons pas les armes. Mais le gouvernement attend-il que, pareilles aux chassepots d'autrefois, les lettres chargées partent toutes seules ?

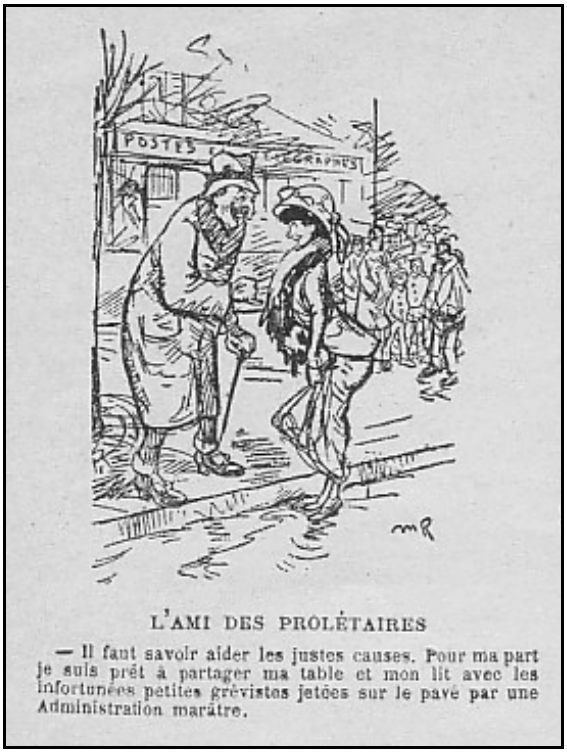

L'AMI DES PROLÉTAIRES

— Il faut savoir aider les justes causes. Pour ma part je suis prêt à partager ma table et mon lit avec les infortunées petites grévistes jetées sur le pavé par une Administration marâtre.

Dessin de Radiguet

LA GRÈVE DES POSTIERS

LE CONTRIBUABLE. — J'attends mon courrier avec impatience !
LE GRÉVISTE. — J' m'en f...! Maintenant, toutes les lettres sont posterestante !

Dessin de GEORGE-EDWARD.

Annexe 4 :

Le Petit Parisien n° 538 du 28 mai 1899

La Grève des Facteurs

Commerçants, industriels, particuliers furent bien surpris, dans la matinée de jeudi dernier, de ne pas recevoir, à l'heure de la première distribution, la visite habituelle du facteur leur apportant le courrier. Tout d'abord, ils purent croire à un manque d'exactitude de l'employé des postes, mais bientôt la réalité leur fut connue. Les facteurs de Paris étaient en grève et sur aucun point de la ville la distribution des lettres ni des imprimés n'avait été effectuée.

On sait que les facteurs doivent se rendre chaque matin à l'Hôtel-des-Postes, rue Jean-Jacques-Rousseau, pour trier la correspondance des Parisiens, avant d'aller la distribuer dans tous les quartiers de Paris, où des voitures les conduisent par groupes ; c'est à l'Hôtel-des-Postes que jeudi matin, à quatre heures et demie, ils décidèrent de ne pas prendre le travail.

Voici comment ils exposaient les motifs de la grève :

- « A la séance du Sénat d'hier, M. Mougeot, sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, a pris la parole pour faire repousser l'amendement Groussier, adopté cependant par la Chambre et comportant l'augmentation de traitement depuis si longtemps attendue par nous. C'est à celui dont nous attendions l'amélioration de notre situation que nous devons donc d'avoir vu repousser par le Sénat cet amendement. Dans ces conditions, nous ferons grève jusqu'à ce que satisfaction nous soit donnée. »

L'amendement Groussier, auquel il est fait allusion, était relatif au chapitre du budget des Postes concernant le personnel des sous-agents ; il était ainsi conçu :

« Augmenter le crédit d'une somme de 2 millions, le porter, en conséquence, à 44,851,510 francs, le chiffre voté par la Chambre des députés ; cette augmentation est destinée à élever de 1,000 à 1,200 francs le traitement de début des sous-agents, de 100 francs les améliorations de classe, etc. »

Cet amendement, qui avait été adopté à la Chambre malgré l'opposition du gouvernement, a été en effet, repoussé du Sénat.

Dès que M. Mougeot eut connaissance de la grève, il demanda aux facteurs de nommer une délégation pour discuter avec lui des revendications formulées ; mais les grévistes refusèrent d'envoyer des délégués.

Ils étaient à ce moment au nombre de 3,000 environ devant l'Hôtel-des-Postes,- très calmes, d'ailleurs.

Le gouvernement prit aussitôt des mesures pour assurer la distribution des lettres. Il fut décidé que cette distribution serait faite par les soldats de la Garde républicaine. On leur adjoignit un certain nombre de soldats de l'Infanterie de ligne.

Dans l'après-midi, le service était, tant bien que mal, assuré.

Une foule assez considérable stationnait aux abords de l'Hôtel-des-Postes, où les grévistes se tenaient également en grand nombre, assistant à la sortie de leurs remplaçants improvisés.

Dans la nuit, une dépêche fut envoyée à chaque facteur, le prévenant que, faute par lui de reprendre le travail, il serait révoqué de ses fonctions.

Le lendemain matin, les grévistes, comme la veille, se rendirent à l'Hôtel-des-Postes. Déjà, gardes municipaux et soldats étaient prêts à faire la besogne. Les facteurs déclarèrent alors être disposés à reprendre leur service.

La grève était donc terminée.